

Procédure de nettoyage et stérilisation des aiguilles cautères ophtalmiques			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2024-12-27
	Direction des programmes de soins critiques et spécialisés	Révisé	
Personne(s) concernée(s)	Personnel utilisant des lentilles ophtalmiques		
Outils cliniques associés	PRO-10168 Décontamination des dispositifs médicaux à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux		
	PRO 10287 Nettoyage et transport des dispositifs médicaux pour usage en CLSC et GMF		

1. Énoncé

Cette procédure vise à déterminer et uniformiser les modes opératoires normalisés (MON) concernant le nettoyage et la stérilisation des aiguilles cautères ophtalmiques lors d'intervention. Les aiguilles cautères sont des dispositifs médicaux (DM) qui sont en contact direct avec la paupière. Selon la norme CSA Z314.23, la classification de Spaulding a catégorisé ces aiguilles comme étant un dispositif médical critique, ce qui signifie que le nettoyage doit être suivi d'une stérilisation.

Si le processus de nettoyage et stérilisation n'est pas suivi selon le guide du fabricant, des agents infectieux ainsi que des résidus organiques et inorganiques toxiques peuvent être transmis à l'œil, via le dispositif médical.

2. Champ d'application/Contexte légal

Tout le personnel du CISSS Montérégie-Ouest utilisant les lentilles ophtalmiques.

3. Définitions

DM : Dispositifs médicaux.

ÉPI : Équipement de protection individuelle.

4. Objectifs

- Prévenir la transmission de micro-organismes pathogènes par contact direct ou indirect avec du matériel contaminé.
- Assurer l'intégrité des dispositifs médicaux et favoriser un environnement propice au maintien de la stérilité.
- Assurer la protection du personnel et de la clientèle en contact avec les dispositifs médicaux.
- Prendre les moyens nécessaires pour assurer la décontamination, le transport et la stérilisation des dispositifs médicaux ophtalmiques de manière sécuritaire.

5. Intervenants concernés

- Gestionnaire des cliniques spécialisées.
- Conseillère en soins infirmiers, volet retraitement des dispositifs médicaux.
- Infirmière clinicienne assistante au supérieur immédiat (ICASI) des cliniques spécialisées et/ou chef d'équipe en ophtalmologie.
- Personnel des cliniques spécialisées et ophtalmologistes.

6. Rôles et responsabilités

Gestionnaire des cliniques spécialisées :

- S'assurer de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure en collaboration avec la conseillère en soins infirmiers, volet URDM ou l'ICASI des cliniques spécialisées.
- Diffuser la procédure de retraitement à son personnel des cliniques spécialisées.
- S'assurer de l'application de la procédure par un processus d'audit, en faire l'analyse et élaborer un plan d'action au besoin.

Conseillère en soins infirmiers, volet URDM :

- Collaborer à l'élaboration et mettre à jour la procédure avec la gestionnaire des cliniques spécialisées ou l'ICASI des cliniques spécialisées.
- Élaborer une grille d'audit uniformisée, aider à l'analyse et à l'élaboration du plan d'action, en collaboration avec l'ICASI des cliniques spécialisées.

ICASI des cliniques spécialisées et/ou chef d'équipe en ophtalmologie :

- Élaborer et mettre à jour la procédure en collaboration avec la conseillère en soins infirmiers, volet URDM ou son gestionnaire des cliniques spécialisées.
- S'assurer de l'application de la procédure auprès du personnel des cliniques spécialisées.
- Informer le personnel concernant les documents de références et les mises à jour.
- Évaluer la conformité de l'application de la procédure auprès du personnel des cliniques spécialisées.

Personnel des cliniques spécialisées et ophtalmologistes :

- Connaître et appliquer la procédure.
- Consulter les documents de référence disponibles au besoin.

7. Matériel

- Solution détergente a pH neutre.
- Gants de nitrile non stériles.
- Eau de rinçage critique (eau stérile).
- 3 compresses propres.

8. Procédure

Immédiatement après l'intervention :

1. Procéder à l'hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique pendant minimalement 15 secondes et mettre des gants de nitrile propres et non stérile.
2. Enlever l'aiguille cautère du manche du cautère.
3. Nettoyer l'aiguille avec une compresse humidifiée d'eau.
4. Rincer l'aiguille avec une compresse humidifiée d'eau stérile.
5. Assécher l'aiguille avec une compresse propre et sèche.
6. Redéposer l'aiguille dans son contenant de stérilisation et refermer ce dernier en s'assurant d'avoir eu un « clic ».
7. Remettre délicatement dans la glacière pour l'acheminer direction URDM.
8. Retirer les gants et procéder à l'hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique pendant minimalement 15 secondes.

À l'URDM :

Côté souillé avec ÉPI (selon la procédure PRO-10168 *Décontamination des dispositifs médicaux à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux*) :

1. Sortir l'aiguille de son contenant de façon très délicate.
2. Nettoyer dans la solution détergente à pH neutre.
3. Rincer à l'eau d'utilité (potable).
4. Rincer à l'eau osmosé.
5. Nettoyer le contenant avec les 2 tapis de silicone dans les 3 eaux.
6. Remettre l'aiguille dans son contenant et passer du côté propre.

Côté propre :

- 1- Procéder à l'hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique pendant minimalement 15 secondes.
- 2- Assécher le tout, à l'aide de l'air comprimé délicatement au besoin.
- 3- S'assurer d'avoir un tapis de silicone dans le fond du contenant. (voir annexe A)
- 4- Remettre l'aiguille sur le tapis de silicone.
- 5- Remettre un tapis de silicone à l'envers, sur l'aiguille, de façon à la recouvrir complètement de façon à stabiliser l'aiguille et éviter les mouvements de cette dernière.
- 6- Remettre le couvercle sur le contenant en s'assurant d'avoir eu un « clic » (voir Annexe A).
- 7- Emballer dans un papier d'emballage de type « one-step » bleu.
- 8- Mettre dans une charge de stérilisation à 134° X 5 minutes avec minimalement 20 minutes de séchage.
- 9- Remettre dans la glacière propre, pour le retour à la clinique d'ophtalmologie, selon la procédure de nettoyage et transport PRO-10287 *Nettoyage et transport des dispositifs médicaux pour usage en CLSC et GMF*.

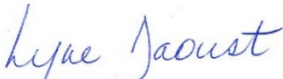
9. Annexe(s)

Annexe A : Côté propre à l'URDM

10. Références

ConMed. (2023) *Guide d'utilisation CONMED pour électrodes réutilisables*

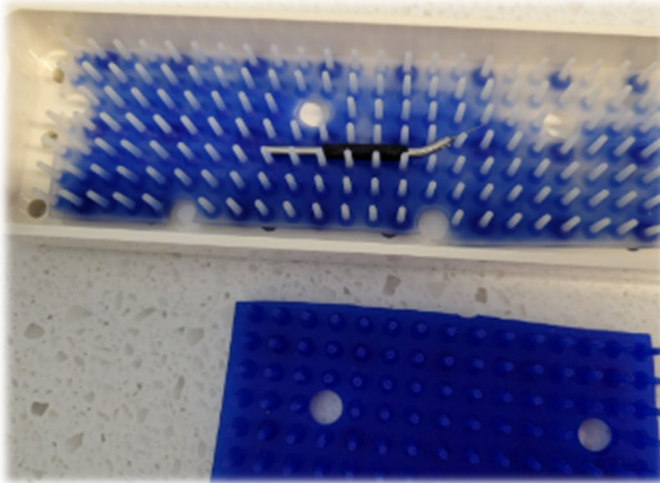
Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Sandra Wilson, conseillère volet URDM, CISSMO	2024-06-06
Révisé par		
Personnes consultées	Chantal Landry, Chef des cliniques spécialisées, endoscopie et accueil clinique pôle 2	2024-06-10
	Claudine Ricard, Chef du bloc opératoire, préadmission, chirurgie d'un jour et unité de retraitement des dispositifs médicaux pôle 2	2024-06-10
	Audrey Chartrand, ICASI cliniques spécialisées, HAL	2024-06-10
	Christine Frenette, chef d'équipe préposé en ophtalmologie, HAL	2024-06-10
	Karine Lemieux, chef d'équipe URDM HAL	2024-06-10
	Emmanuelle Richard, Adjoint(e) au directeur	2024-06-21
	Christelle Robert, Conseillère cadre en soins infirmiers, volet soins critiques	2024-06-21

Historique du document		
Approuvé par	 Marie-Eve Sévigny, Directrice adjointe des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire volet qualité et évolution de la pratique	2024-12-27
Approuvé par	 Lyne Daoust, directrice des programmes de soins critiques et spécialisés	2024-12-24

Annulation d'outils cliniques existants	
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette directive clinique vient annuler les outils cliniques suivants :	
Installation(s)	Annulation

Côté propre à l'URDM

- 1- Procéder à l'hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique pendant minimalement 15 secondes.
- 2- Assécher le tout, à l'aide de l'air comprimé délicatement au besoin.
- 3- S'assurer d'avoir un tapis de silicone dans le fond du contenant.
- 4- Remettre l'aiguille sur le tapis de silicone.



- 5- Remettre un tapis de silicone à l'envers, sur l'aiguille, de façon à la recouvrir complètement de façon à stabiliser l'aiguille et éviter les mouvements de cette dernière.
- 6- Remettre le couvercle sur le contenant en s'assurant d'avoir eu un « clic ».



- 7- Emballer dans un papier d'emballage de type « one-step » bleu.
- 8- Mettre dans une charge de stérilisation à 134° X 5 minutes avec minimalement 20 minutes de séchage.
- 9- Remettre dans la glacière propre, pour le retour à la clinique d'ophtalmologie, selon la procédure de nettoyage et transport PRO-10287 *Nettoyage et transport des dispositifs médicaux pour usage en CLSC et GMF*.